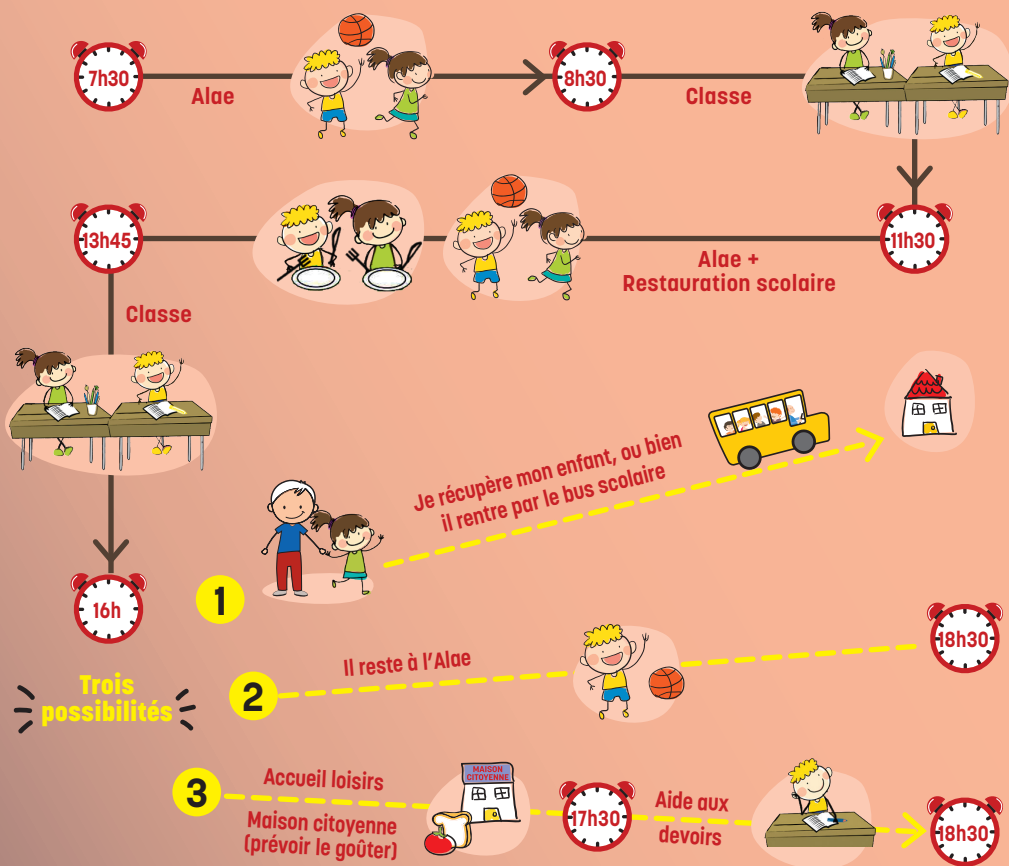


Ma journée en élémentaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi



L'ACCUEIL ALAE

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h30 et de 16h à 18h30.

L'inscription est annuelle et se fait en même temps que l'inscription scolaire. Le paiement est mensuel. Un espace «devoirs» est mis à la disposition des enfants.

Toute modification en cours d'année est soumise à conditions, elle doit être adressée au guichet unique de la DEELE et prendra effet le mois suivant.

LES MAISONS CITOYENNES

Situées au cœur des quartiers, les maisons citoyennes sont des lieux de proximité qui permettent de se rencontrer, d'échanger, de créer et s'entraider. Les équipes d'animation proposent pour tous les publics de nombreuses activités (ateliers, sports, sorties, animations...)

Inscriptions

Inscription annuelle à effectuer auprès de la Direction vie citoyenne et démocratie locale (Hôtel de ville, 1^{er} étage). Les dossiers peuvent être retirés dans les maisons citoyennes. L'accueil est facturé 6 € pour l'année + 1 € par mercredi pour la garderie.

Mercredi

Service Éducation et Loisirs
Guichet unique : 05 61 15 24 35



LES CENTRES DE LOISIRS

A 11h30, les enfants sont transportés de l'école vers le centre de loisirs par le bus de la ville.

Le repas, préparé par la Direction de la restauration est pris au centre de loisirs.

LA GARDERIE DU MERCREDI

Inscription annuelle en même temps que l'inscription scolaire.

Elle est facturée 1 € par mercredi.

Toute modification en cours d'année est soumise à conditions, elle doit être adressée au guichet unique de la DEELE et prendra effet le mois suivant.

